

COUR D'APPEL DE BAMAKO

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE

DE SIKASSO

CABINET DE MONSIEUR LE PRESIDENT

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple Un But Une Foi

CERTIFICAT DE NATIONALITE MALIENNE

N° 9883/

Nous, Président du Tribunal de Grande Instance de Sikasso (République du Mali)
à l'examen des pièces suivantes

- Extrait d'acte de naissance n° 561/R de
- l'année 2007 du centre principal de
- Sikasso

CERTIFIONS QUE LA PERSONNE CI-APRES

PRENOM..... Mohamed

NOM..... Bali

NE (E) LE... 05 - 03 - 2007

A..... Sikasso

FILS DE... Ali

ET DE... Fatoumata Traore

PROFESSION..... Élève

SITUATION DE FAMILLE..... alibataire

DOMICILE..... Sikasso

Est de Nationalité Malienne en vertu des Dispositions des articles 224 et Suivants 233 de la
loi N° 2011-087 du 30decembre 2011, portant Code des Personnes et de la Famille du Mali.

Sikasso, le 12.08 /2025

Le Président du Tribunal



Amadou